

Réunion du 12 décembre 2006

Groupe de travail Université

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet S. BLISKO		Francis COMBROUZE, ME. MIGNOT
Cabinet JP. CAFFET		Eric JEAN-BAPTISTE
Cabinet de D. POURTAUD		Jérôme MARTIN
Direction de l'Urbanisme		Ioannis VALOUGEORGIS
Direction des Affaires Scolaires		Patrick CHOTTEAU
SEMAPA		
Directeur Général		Michel DRESCH
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
Direction Programmation et l'Urbanisme		Elisabeth DUFLOS
Direction des Infrastructures et Constructions		JL. GERBENNE, A. IENIBACE, F. VEYRON-CHURLET
Direction du Développement		Catherine BEYLAU, Hervé MENOCHET, Paul CUGNET
AUTRES INSTITUTIONS		
SNCF	absent	Dominique CHAUVEAU
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Université Paris VII		François MONTARRAS
Garant		Gilbert CARRERE
Personnes qualifiées		Bertrand AVRIL, Francis BEAUCIRE
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
SOS Paris XIII ^{ème}		Odile STASSINET
ADA 13		Françoise SAMAIN, Geneviève CIMAZ
Association Locataires du Site des Frigos	absent	Jacques REMUS
ESPACE 13	absent	Thierry CATELAN
TAM-TAM		Patrick BERTON
Odyssée Lutèce	absent	Jean Georges CEP

Paris Banlieue Environnement		Pascal CAZAT
Locataires Fulton, Bellièvre, Flamand		Dominique MACAIGNE
Association des usagers des transports	absent	Jacques STAMBOULI
L'Ecologie pour Paris	absent	Marie-Hélène LAURENT
Droits des piétons	absent	Sylviane AUTEBERT
APLD91	absent	C. d'ALBIS
APARIS 13	absent	Mme de LAVALLEE
13 O'QUAI	absent	Jean-Pierre ANCELIN
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 8		Maurice SEDES
Conseil de quartier n° 4		Emmanuel LEGUY
Conseil de quartier n° 7		André MESAS

La séance est ouverte à 17 heures 45.

Ioannis VALOUGEORGIS annonce en introduction à l'attention des personnes participant aux réunions du Bureau que la réunion du 20 décembre 2006 est reportée début janvier 2007. Il invite ensuite Bertrand AVRIL, animateur du groupe Université, de préciser les objectifs du groupe de travail de ce jour et de développer les thèmes que ce groupe devra aborder à court et moyen terme.

Bertrand AVRIL constate que le groupe de travail Université démarre tardivement ses travaux car sa genèse a été un peu difficile. Un travail intéressant sur l'Université a été réalisé, suite à la réunion de 2000 sur l'insertion de la Faculté dans le quartier. Bertrand AVRIL précise qu'il utilise le terme « Université », mais que les écoles et les autres établissements universitaires du quartier sont également concernés. Une intéressante journée de concertation a également été consacrée à l'Université en 2004.

L'installation de la Faculté sur le site de Paris Rive Gauche s'échelonnera sur plusieurs années. Le groupe de travail Université devra donc réfléchir en premier lieu à l'insertion de l'Université dans le quartier au moment présent et aux besoins immédiats de la Faculté (commerces, infrastructures...). Il traitera de l'insertion progressive de la Faculté dans un environnement urbain ainsi que des attentes et des apports réciproques de la Faculté et du quartier.

Une seconde phase s'ouvrira pour le groupe de travail après l'installation effective de Paris VII dans ses locaux en 2007. Les besoins de l'Université par rapport au quartier seront alors évoqués. Ensuite, les débats évoqueront de manière prospective les relations entre l'Université et son environnement.

Les relations du groupe de travail avec l'Université évolueront vraisemblablement dans le temps. Son interlocuteur privilégié sera tout d'abord François MONTARRAS, en charge de la maîtrise d'ouvrage de la Faculté. S'y ajouteront ensuite les utilisateurs de l'Université (enseignants, chercheurs, étudiants...).

I. Implantations commerciales et équipements divers situés aux abords de l'Université

Michel DRESCH indique que certaines implantations sont déjà décidées et que d'autres sont en cours de négociation. Un gymnase sera construit dans le bâtiment M6A. Un accord entre la Ville et l'Université sera également sans doute conclu pour réaliser 1 000 mètres carrés de locaux sportifs sous la rue Jeanne-Chauvin. Le partage de ces locaux entre l'Université et les habitants du quartier est actuellement négocié. Il y aura donc au total 3 000 mètres carrés de locaux sportifs, pour 20 000 étudiants.

Hervé MENOCHET rappelle que la TGB et les cinémas de la Cité de l'Image et du Son et du MK2, situés près de l'Université, animent la vie nocturne du quartier, avec d'autres commerces. La SEMAPA a récemment lancé une consultation pour la création de logements, de bureaux et de 8 000 mètres carrés de surfaces commerciales au carrefour de l'avenue de France et de la rue de Tolbiac. Elle souhaite que le linéaire de la rue Neuve-Tolbiac soit animé. Cette artère importante et ses abords comportent donc des commerces variés (bureau de Poste, fromager Fil-O'fromage, Class Croûte, galerie d'art, papetier-pressé, tabac-café, Caisse d'Epargne, restaurant, *designer* de mobilier...). L'accès au carrefour est facilité par les transports en commun. L'existence de passages entre la rue Neuve-Tolbiac et l'avenue de France accroissent d'ailleurs l'attractivité de cette rue.

Dans le secteur Masséna, le choix d'enseignes « locomotives », attirant d'autres enseignes, a été privilégié. Le développement des programmes de logements et de bureaux a été anticipé. Les Grands Moulins et certaines UFR de l'Université sont situés dans ce secteur mixte (bureaux, Biopark et habitat). Les implantations commerciales seront donc fréquentées une population variée (chercheurs, étudiants, salariés, riverains...).

Le Décathlon situé au-dessus du pôle d'échanges réalise un bon chiffre d'affaires. Le Monoprix qui ouvre ce jour sera utile aux résidents et aux étudiants. Par ailleurs, dans le siège social du groupe Accor, une pharmacie/parapharmacie est installée, bientôt suivie d'un espace *fitness*, d'un café-traiteur Lenôtre et d'une agence bancaire BNP. Le siège de RFF, qui se trouve dans le bâtiment mitoyen du Monoprix, accueille à rez-de-chaussée des agences bancaires et, en 2007, un espace de téléphonie multi-opérateurs comprenant un espace Apple.

Du côté de la rue Olivier Messiaen, une crèche d'entreprise pourrait être créée. Un programme de bureaux est actuellement développé entre l'avenue de France et la rue Olivier Messiaen avec des commerces prévus à rez-de-chaussée. Dans la rue Goscinny, une librairie de bandes dessinées et une boulangerie Kayser sont déjà ouvertes.

Bertrand AVRIL souhaite savoir à qui les murs des boutiques appartiennent.

Hervé MENOCHET explique que la SEMAPA a acheté des volumes pour en maîtriser l'occupation. Elle accorde des baux commerciaux aux commerçants avec option d'achat pour ceux qui peuvent acquérir les murs. Le but de la SEMAPA n'est effectivement pas de rester propriétaire des murs.

Michel DRESCH précise que la SEMAPA achète très fréquemment les locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée des logements sociaux et des logements intermédiaires, où ils sont peu onéreux, mais très rarement au pied des immeubles de bureaux. En ce qui concerne les surfaces commerciales situées au rez-de-chaussée des immeubles de bureaux, une clause contractuelle confère à la SEMAPA un droit de regard sur la nature des commerces qui s'y installent. Cependant, cette clause est parfois difficile à faire respecter.

La SEMAPA maîtrise vraiment les locaux commerciaux dont elle est propriétaire. Comme elle les acquiert à des prix raisonnables, elle peut y attirer des activités moins rentables, en aidant ceux qui les développent. Elle peut ainsi jouer son rôle d'aménageur public et faire venir des commerces de proximité, pour lesquels le nombre d'habitants encore trop réduit peut créer des réticences à l'installation des commerçants.

Avec l'arrivée des étudiants dans le quartier, il devient plus facile d'attirer les commerces.

Hervé MENOCHET ajoute que le retardement de l'arrivée des étudiants a eu un effet négatif sur certains commerces destinés à la population estudiantine, car ceux-ci n'avaient aucun client. Encore fragile, le dispositif commercial doit être soutenu par la présence dans le quartier de grandes enseignes, qui doivent cependant voisiner avec des petits commerces pour que l'offre soit équilibrée.

Sur l'avenue de France, la commercialisation de l'immeuble Insight est totalement connue. Joseph Gibert, et un restaurant italien s'installeront également dans cet immeuble, siège des Banques Populaires.

Au pied des immeubles de logements qui seront livrés entre le printemps 2007 et le printemps 2008, plusieurs commerces seront mis en fonction avant l'été 2007 de manière à ouvrir en octobre 2007 pour la rentrée universitaire (coiffeur Sergio Bossi, Toqu'Chaud, agence bancaire Société Générale, Tang'Gourmet, espace El'Café...).

Des discussions concernant l'installation de la brasserie Café Leffe sur le quai Panhard-et-Levassor sont en cours. La SEMAPA souhaite une continuité et une diversité de l'offre de restauration dans ce secteur. A proximité des quais, des discussions avec des enseignes alimentaires (Naturalia, Picard Surgelés) sont en cours. Un accord avec les professionnels de santé est également actuellement finalisé : des généralistes, des ophtalmologues et des spécialistes conventionnés (secteur 1) s'installeront dans le quartier. Un espace paramédical existe déjà dans la rue des Frigos. Le quartier du quai Panhard & Levassor accueillera aussi des galeries d'art.

La MGEN s'est installée à l'angle de la rue des Frigos et de la rue Neuve-Tolbiac, alors qu'elle aurait été mieux située au pied des locaux étudiants, ce qui montre que la SEMAPA n'a cependant pas la maîtrise de toutes les installations.

Au sud de l'avenue de France, davantage de commerces pourront être créés après la couverture des voies ferrées. Cela permettra de remédier aux manques éventuels qui auront pu être constatés dans le quartier.

A quelques exceptions près, trois ou quatre lots n'étant pas définitivement affectés, l'affectation de tous les espaces commerciaux est connue.

Bertrand AVRIL demande si la SEMAPA anticipe l'éventuelle évolution du quartier. En l'absence de surfaces commerciales disponibles, sera-t-il possible de transformer des rez-de-chaussée supplémentaires en commerces pour insérer de nouvelles activités ?

Hervé MENOCHET répond que, dans le secteur Tolbiac, la conversion de rez-de-chaussée d'immeubles de bureaux en surfaces commerciales serait possible, mais seulement si les occupants de l'immeuble quittaient ces locaux et donnaient leur accord.

Michel DRESCH souligne que, dans les quartiers Meteor et Masséna, des rez-de-chaussée comportant des commerces ou offrant des services sont présents sur la quasi-totalité du linéaire. Il n'existe presque aucun logement en rez-de-chaussée sur rue dans ce quartier, et donc peu de possibilités de créer des commerces supplémentaires au rez-de-chaussée des immeubles de logements. Si des possibilités existent au pied des immeubles de bureaux, le pouvoir de la SEMAPA sur ces surfaces, qui ne lui appartiennent généralement pas, est limité.

Quand la SEMAPA pourra vendre les murs des commerces qui fonctionnent bien, elle le fera. Elle ne souhaite effectivement pas rester durablement propriétaire des commerces. Elle a été directive au début pour diversifier les commerces, pour éviter que seules des photocopieuses et des croissanteries s'installent aux abords de l'Université.

Odile STASSINET souligne que le treizième, ancien quartier de chiffonniers, a fortement évolué et possède un bel avenir.

Bertrand AVRIL souhaite savoir si les réaménagements de la dalle de la TGB qui ont été évoqués à une précédente réunion sont possibles.

F. VEYRON CHURLET rappelle que cet espace appartient à la TGB. La SEMAPA possède donc une marge de manœuvre extrêmement réduite dans ce domaine. L'ajout de surfaces commerciales sur la dalle de la TGB serait d'ailleurs sans doute impossible car cela serait contraire à la volonté de l'architecte qui a conçu cet espace.

Elisabeth DUFLOS précise qu'un projet de réincorporation de kiosques sur l'esplanade de la TGB, en remplacement des grilles, est à l'étude. Cependant, aucune décision n'a été prise.

Jérôme MARTIN remercie la SEMAPA de cet exposé rassurant quant à la mixité et à la vie du quartier. Le présent moment est important car la première phase de l'arrivée de l'Université dans le quartier commence. Une seconde phase aura lieu : les réflexions sur l'aménagement du quartier ne sont donc pas verrouillées et pourront se poursuivre. Un chemin important a été parcouru.

En réponse à une question de Jérôme MARTIN, Hervé MENOCHET indique que Tang'Gourmet et El Café seront situés au pied des bâtiments universitaires. Les surfaces commerciales qui se trouvent en face de ces commerces ont été laissées libres, pour faire face aux besoins qui émergeront lors de la seconde phase de l'arrivée de la Faculté.

François MONTARRAS rappelle que l'Etat impose que la création d'équipements sportifs accompagne la construction d'universités. A cause de la nécessité d'évacuer Jussieu en urgence, les locaux sportifs réservés aux étudiants seront réduits (1 600 mètres carrés de gymnase sont prévus). La réalisation d'un espace sportif partagé entre étudiants et riverains est toutefois en cours de négociations.

La Ville souhaitait qu'un local de 250 mètres carrés à vocation culturelle, dédié au dialogue entre les arts et la science, soit construit dans la Halle aux Farines, en complément des surfaces commerciales situées au rez-de-chaussée de cet édifice. Un écran transparent de six mètres

sur trois sera apposé à la Halle aux farines pour rendre visible le travail de cet espace culturel et pour attirer les Parisiens dans ce dernier ainsi que dans les bâtiments universitaires. Ainsi, la Halle aux Farines sera ouverte aux riverains les soirs et les week-ends et sera animée même en dehors des périodes universitaires.

Bertrand AVRIL est étonné par le nombre important de commerces qui s'installeront dans le secteur situé au sud de l'avenue de France, qui est en bout de quartier.

Hervé MENOCHET répond que ce secteur n'est pas en bout de quartier puisque le tramway y arrivera et que le Maire de Paris souhaite que le TGI s'y installe. Un projet commercial important pourrait être créé près du boulevard du Général Jean-Simon.

Geneviève CIMAZ souhaite que le problème de la circulation et du stationnement soit évoqué.

François MONTARRAS rappelle qu'il n'appartient pas à l'Université, mais à la Ville, de choisir les commerces. Cependant, certains écueils doivent être évités, comme la présence de quatorze enseignes d'ésotérisme autour de Jussieu. Trois surfaces de restauration gérées par le CROUS seront créées dans les bâtiments universitaires. Elles seront ouvertes aux étudiants et aux personnels de la Faculté. Cependant, seule une partie des étudiants fréquente ces restaurants universitaires. Des commerces de bouche seront donc nécessaires dans le quartier. Paris VII négocie actuellement avec un restaurant pour qu'il renforce son activité. Il est d'ailleurs regrettable que l'école d'architecture ne comporte pas d'espace de restauration, excepté la cafétéria.

Le SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions) installé au pied des Grands Moulins accroîtra la circulation sur l'esplanade. Par ailleurs, malgré ses réticences, l'autorité de tutelle de Paris VII a accepté que des commerces soient insérés dans les bâtiments universitaires, comme François MONTARRAS et ses collègues le demandaient. François MONTARRAS ne souhaite pas que ces surfaces appartiennent à la Faculté ou à l'Etat car, en cas de faillite d'un commerçant, les locaux resteraient vides et se dégraderaient. Or la qualité commerciale des locaux doit être préservée.

Odile STASSINET demande à François Montarras s'il juge le nombre de logements étudiants dans le quartier suffisant.

François MONTARRAS estime préférable d'éviter de construire des logements étudiants à cinq mètres de l'Université, pour ne pas créer de ghetto social et pour que la Faculté accueille des étudiants venant de toute l'Ile-de-France.

Un certain équilibre a été trouvé dans le quartier, quant aux différentes activités qui y seront développées, François MONTARRAS souhaite que la Faculté ne se développe pas trop, pour respecter cet équilibre. Après avoir suscité quelques réticences, l'installation de Paris VII sur le site de Paris Rive Gauche est actuellement appréciée.

II. L'installation de Paris VII : calendrier et mise en service des locaux, arrivée des étudiants...

François MONTARRAS explique que la construction des derniers 45 000 mètres carrés, qui s'engage actuellement, reliera le quartier de l'Université au secteur Masséna et le densifiera. Or la densité urbaine contribue à la qualité de la ville.

La Faculté souhaite partager l'équipement sportif qui sera construit dans ce quartier car les étudiants font très peu de sport et car les cours ne durent que vingt-huit semaines par an. Si la création d'un terrain est impossible, un gymnase pourra être construit dans le bâtiment M6, au pied de la rue Jeanne-Chauvin. L'Université est ouverte à toutes les négociations et propositions pour partager cet équipement avec les usagers du quartier (centres aérés, riverains, comités d'entreprise...).

L'Université a prévu de réaliser une déchetterie pour récupérer ses déchets papiers, mais aussi, pourquoi pas, ceux des entreprises environnantes. Le gestionnaire de cette déchetterie pourrait d'ailleurs ne pas être Paris VII.

Dans la Halle aux Farines, deux amphithéâtres pouvant fonctionner de manière autonome en dehors du temps universitaire contribueront à la constitution d'un pôle d'animation. En juillet et en août, huit semaines de cours de langues accélérés pourraient être organisées dans la Halle aux Farines, où des congrès, des séminaires et une université inter-âges pourraient aussi se tenir.

Jean-Louis GERBENNE précise que des espaces de stationnement pour vélos et motos ont été prévus dans le quartier, qui comporte 280 places de parking pour voitures, 225 places pour les cycles ainsi que quelques aires de livraison. La réalisation de tous les espaces de stationnement n'a pas été effectuée à ce jour car elle est liée à l'achèvement des immeubles. Le parking des Grands Moulins (stationnement de courte durée) ouvrira au premier trimestre 2007.

Elisabeth DUFLOS rappelle que le parking de la rue Neuve-Tolbiac comporte 1 000 places.

Gilbert CARRERE sait d'expérience que la croissance des besoins en matière de places de parking pour deux-roues est exponentielle.

Jean-Louis GERBENNE assure que la répartition entre les espaces de stationnement destinés aux voitures et aux deux-roues est modifiable.

François MONTARRAS demande que le stationnement devant le Relais Handicap, situé près du lot M3A1, soit réservé aux handicapés. Par ailleurs, un parking deux-roues sera créé près de la Halle aux Farines et des Grands Moulins. Toutefois, les étudiants utilisent peu de vélos car ils viennent majoritairement en RER. Des places sont tout de même réservées aux deux-roues dans les différents bâtiments de l'Université. Les personnels de la Faculté exigent des places de parking pour leurs voitures.

André MESAS souhaite savoir si des moyens de circulation entre l'INALCO et la Faculté ont été prévus.

Elisabeth DUFLOS répond que la rue des Grands-Moulins reliera directement les différents bâtiments universitaires.

André MESAS s'en réjouit car un lien entre l'ancien et le nouveau quartier existera.

1. Les Grands Moulins

François MONTARRAS rappelle que la Faculté aurait dû avoir emménagé dans le quartier depuis un an déjà. Cependant, les bâtiments qui l'accueilleront sont construits à présent. Des problèmes de finition se sont posés. Seul un tiers du bâtiment des Grands Moulins est en service car les prestations qui ont été réalisées dans cet édifice n'étaient pas satisfaisantes (manque de prises informatiques notamment). La reconfiguration nécessaire de ce bâtiment a fait perdre un peu de temps aux constructeurs de Paris VII.

L'emménagement dans les Grands Moulins commencera au printemps 2007 et devrait s'achever en juillet 2007, si tout se passe bien. 3 900 personnes travailleront dans les Grands Moulins.

2. Le lot M3C

Investi depuis un certain temps, ce bâtiment a été livré à l'Université. Il sera rapidement opérationnel. Les chercheurs s'y installeront avant les étudiants et les TP s'y développeront le plus rapidement possible.

Les chercheurs occupent 50 % des surfaces totales de l'Université et leur installation, très complexe en raison de problèmes techniques de matériel, demande généralement six mois.

3. La Halle aux Farines

La Halle aux Farines devrait être disponible très rapidement, après le passage de la Commission de Sécurité. Quelques problèmes électriques se posent encore. Le bâtiment est meublé, ce qui a demandé un mois. Les étudiants pourront donc s'y rendre pour assister à des cours, à compter du 22 janvier 2007, date de la reprise des cours.

A l'instar de la Halle aux Farines, qui ne fonctionnera à 100 % à partir de septembre 2007, tous les bâtiments n'atteindront pas leur vraie vie universitaire avant septembre car les réglementations qui s'appliquent aux ERP sont très contraignantes. Au total, 18 000 personnes fréquenteront les bâtiments de la Faculté à terme.

4. M3Z

Le bâtiment M3Z, dont l'aménagement s'achèvera en juin, sera opérationnel en septembre.

En septembre, les 87 000 premiers mètres carrés de l'Université seront en fonction. Ils devraient accueillir la moitié des étudiants de Paris VII.

5. M2I1 et M5B1

En décembre 2007/janvier 2008, la SEMAPA livrera les bâtiments M2I1 et M5B1.

François MONTARRAS indique à Odile STASSINET que l'UFR de Sciences humaines, délocalisée aux Olympiades, réintégrera la seconde tranche en construction de l'Université.

En 2008, 108 000 mètres carrés seront opérationnels sur les 150 000 que comptera l'Université au total. Des appels d'offres pour la construction des derniers 45 000 mètres carrés sont actuellement lancés.

6. La seconde tranche de la construction de l'Université

Deux-tiers de la parcelle M3I sont actuellement en construction. Le dernier tiers sera conçu lors de la seconde phase. La parcelle M6, le complément de la parcelle M5 et la tour qui sera adossée à la Halle aux Farines seront également construits lors de cette seconde tranche. Un contrat de partenariat sera mis au point pour ces quatre constructions, qui seront achevées au printemps 2010.

7. La population qui fréquentera l'Université

François MONTARRAS explique à Bertrand AVRIL que la population qui fréquentera le nouveau site de Paris VII est facile à évaluer à terme, une fois la construction de la Faculté achevée, mais difficile à déterminer à moyen terme. La moitié de la population de l'Université devrait être présente en septembre 2007, 70 % en janvier 2008 puis 100 % à terme.

Paris VII accueille 26 000 étudiants, mais seuls 18 000 à 20 000 étudiants fréquenteront le site de Paris Rive Gauche. Le nombre de troisièmes, seconds et premiers cycles est équivalent à Paris VII, ce qui est rare. Deux-tiers des étudiants seront présents sur le site en charge permanente car les étudiants suivent quinze à vingt heures de cours par semaine et travaillent beaucoup en bibliothèque ou à domicile.

Le bâtiment le moins fréquenté hors temps scolaire sera la Halle aux Farines, mais les autres édifices, qui abritent de nombreux laboratoires de recherche, resteront animés en dehors de l'année universitaire.

La population non étudiante compte environ 2 200 ou 2 500 personnels propres de l'Université plus 4 000 autres personnels (chercheurs du CNRS et de l'INSERM, ITA...).

Une fois la Faculté installée dans ses nouveaux locaux, la qualité des nouveaux bâtiments et la lisibilité de l'offre attirera de nouveaux étudiants. Cependant, pour conserver une qualité d'accueil suffisante, le nombre d'étudiants actuel ne devra pas être augmenté.

Les étudiants de l'école d'architecture et de l'INALCO grossiront les flots d'étudiants fréquentant le quartier. Cependant, certains étudiants ne s'inscrivent que pour trois heures de cours, ce que les

effectifs des universités et des écoles ne précisent pas. Tous les étudiants inscrits ne seront donc pas forcément présents de manière continue sur le site de Paris Rive Gauche.

La vraie vie de l'Université va commencer, maintenant que les bâtiments existent, et ce en dépit du retard qui a été pris. Il est extraordinaire que le projet de la construction de l'Université sur le site de Paris Rive Gauche ait réussi. Paris VII a défendu ce projet jusqu'au bout, l'inscrivant dans une démarche urbaine, ce qui a sans doute contribué à sa réussite.

Françoise SAMAIN rappelle que François Montarras avait déclaré que l'arrivée progressive des étudiants et des chercheurs occasionnerait de nombreuses allées-et-venues entre le site de Paris Rive Gauche et celui de Jussieu.

François MONTARRAS annonce que Paris VII, dont le nom sera désormais « Paris Denis-Diderot », aura totalement quitté le site de Jussieu en janvier 2008. Ce dernier devrait d'ailleurs être totalement fermé à cette date. Des étudiants continueront à fréquenter des sites loués par l'Université (site des étudiants en médecine, de Javelot, de la rue du Chevaleret, de la place Saint-Sulpice, de la rue Charles V, sites situés dans les 13^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements). La location de ces locaux étant onéreuse et devant durer dix années encore, l'Université a demandé la possibilité de transformer ces locations en investissements. L'autorité de tutelle y est favorable.

La RATP doit par ailleurs intensifier la circulation des autobus entre les Grands Moulins et Jussieu pour éviter les problèmes de déplacement.

Gilbert CARRERE souhaite savoir si les difficultés prévisibles de déplacement des étudiants seront temporaires.

François MONTARRAS répond qu'aux difficultés de déplacement entre Jussieu et Paris Rive Gauche qui se poseront en 2007, s'ajouteront ensuite d'autres difficultés.

Gilbert CARRERE estime important d'organiser une concertation sur les déplacements et les transports. L'aménagement de Paris Rive Gauche et l'installation de dessertes de transports en commun doivent effectivement être menés en parallèle. La capacité des transports en commun doit être suffisante pour faire face aux besoins que Paris Rive Gauche fera naître.

François MONTARRAS précise que les difficultés de transports actuelles découlent du nombre insuffisant de 89 en circulation et des problèmes de circulation existant sur la ligne.

Pour Gilbert CARRERE, la concertation doit indiquer si elle estime qu'il y a concordance ou discordance entre les capacités des transports en commun annoncées et la fréquentation de la ZAC. Le groupe de travail Berges et Déplacements devrait se saisir de cette question.

Odile STASSINET se souvient que le prolongement de la ligne de métro 10 avait été évoqué.

Bertrand AVRIL suggère que la question soulevée par Gilbert Carrère soit à nouveau évoquée. La prochaine réunion avec François Montarras aura lieu à la fin du premier trimestre 2007. Il faut déterminer comment ouvrir le groupe de travail aux utilisateurs de Paris VII après la livraison de la première tranche de l'Université et comment dialoguer avec les enseignants et les chercheurs de la Faculté.

François MONTARRAS estime que la question des transports est importante. Les arrêts d'autobus sont situés trop loin de l'Université. La RATP a déclaré qu'elle serait prête à stationner ses bus près de la Faculté si un espace de stationnement pour les agents de la RATP était construit. La construction d'un prolongement de la sortie du métro avec un tapis roulant, rue Watt, est une bonne chose.

Gilbert CARRERE ajoute que des simulations de trafic à cinq ou dix ans seraient nécessaires pour l'ensemble de la zone Paris Rive Gauche et les relations de ce secteur avec le reste du treizième, Paris et Ivry-sur-Seine.

Pour François MONTARRAS, la qualité de la desserte contribuera à l'attractivité de l'Université. Les lignes d'autobus irradiant Vincennes, reliant la Faculté à Montparnasse ou à Saint-Lazare, doivent aussi être prises en compte.

L'inauguration de l'Université est par ailleurs prévue le 8 février 2007. Le 9 février, une pendaison de crémaillère sera organisée pour les personnels de l'Université et, le samedi 10 février, une journée portes ouvertes destinée aux étudiants et aux riverains pourrait se dérouler entre 10 et 16 heures.

Odile STASSINET approuve cette proposition.

La séance est levée à 19 heures 55.